



Le bilan du conseil d'établissement 2019-2020

Le conseil d'établissement, composé de 8 membres, dont 4 parents, a tenu 4 séances ordinaires et une séance virtuelle. Plusieurs dossiers y ont été traités aux fins de recommandation ou approbation. Les principaux ont été :

- Le plan d'engagement vers la réussite de la CSP 2018-2022
- Le projet éducatif de l'équipe-école
- Suivi du projet d'aménagement de la cour d'école
- Annonce de la date de la première rencontre du comité d'embellissement de la cour
- Dévoilement du croquis d'aménagement initial de la cour
- Actualisation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation
- Choix de la campagne et de 2 activités de financement 2019-2020
- Principes d'encadrement du coût des documents, fournitures scolaires et activités complémentaires
- Adoption des attestations des montants reçus pour les mesures dédiées
- Choix des critères de sélection pour la direction d'école
- Politique alimentaire
- Choix de la compagnie de traiteur du service de garde
- Choix de la compagnie de photographie scolaire
- Règles de fonctionnement du service de garde
- Révision de la grille-matière
- Planification des activités pour l'éducation à la sexualité
- Adoption du plan d'effectif 2020-2021
- Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021
- Révision des règles de sécurité

Nos rencontres de cette année ont été animées de discussions respectueuses des opinions et réalités de chacune. La suspension des classes le 13 mars a aussi amené la modification des rencontres du conseil en réunion virtuelle.

Nancy Toutant
présidente